

Proposition portant sur le règlement pacifique des conflits politiques au Burundi

03 - 05 Mai 2017: Bujumbura, Burundi

1. Questions politiques

a. Garantir les libertés fondamentales :

- i. La liberté de réunion ;
- ii. La liberté de mouvement ;
- iii. La liberté d'expression.

b. Mesures de renforcement de la confiance :

- i. Libération des prisonniers politiques ;
- ii. Poursuite de la mise en œuvre de l'ordre de libération des prisonniers politiques ;
- iii. Accélérer des procès équitables pour les personnes encore en détention ;
- iv. Mettre fin à la campagne de haine.

c. Retour des acteurs politiques exilés :

- i. Garanties de sécurité personnelle pour faciliter un retour pacifique au Burundi et une libre participation aux activités sociales, politiques et économiques.
- ii. Moyens de subsistance.

d. Droits de l'homme et dimensions de genre ;

e. L'état de droit et la bonne gouvernance.

2. Conditions constitutionnelles, législatives et électorales :

a. Questions constitutionnelles ;

b. Réaffirmation des dispositions de l'Accord d'Arusha ;

c. Révision de la loi électorale ou des lois électorales ;

d. Révision de la Commission électorale nationale :

- i. Mandat
- ii. Indépendance
- iii. Composition

e. Ministère de l'Intérieur :

- i. Respect du principe de non-ingérence dans les affaires des partis (exemples les procédures d'enregistrement et de reconnaissance juridique partis politiques) ;
- ii. Respect des libertés fondamentales (voir Section 1.a) ;
- iii. Réunification des partis politiques selon la feuille de route signée en 2013
- iv. Procéder à une analyse comparative des bonnes pratiques dans la région.

f. Statut des observateurs électoraux internationaux et nationaux :

- i. Intergouvernementaux (régionaux, internationaux) ;
- ii. Non gouvernementaux.

3. Situation socio-économique et questions humanitaires

- a. Impact de la crise sur la situation socio-économique ;
- b. Retour des réfugiés (spontané et organisé) ;
- c. Réintégration des personnes déplacées à l'intérieur du pays ;
- d. Réparations et restitutions :
 - i. Pour les dommages causés pendant la période allant d'avril 2015 (déclaration de la candidature du président Nkurunziza) jusqu'à la période en cours.

4. Sécurité

- a. Désarmement de groupes de jeunes armés alliés à des partis politiques ;
- b. Sécurité générale et personnelle (voir Section 1.c.i) ;
- c. Réforme du secteur de la sécurité / réforme du secteur de la gouvernance.
- d. Observateurs (EAC, UA, ONU).

Mécanismes potentiels à mettre en place

- 1. Mécanisme conjoint de suivi et d'évaluation
 - a. Mandat
 - b. Composition
- 2. Fonds de développement des partis politiques¹
 - a. Allocation subordonnée à des révisions législatives (voir la section 2.d.i), la circonscription nécessaire et les résultats des élections (par *Ruzuku / subvention*).
 - b. Les garants de la présente Proposition conviennent d'appuyer un fonds de professionnalisation des partis politiques en faisant prévaloir la présente Proposition.

Calendrier de mise en œuvre

La présente proposition couvre la période pré- et post-électorale des élections générales de 2020.

WORKING GROUPS

GROUP 1

1. RANAC
2. RADDES
3. P.L.
4. PSD
5. P.I.T
6. MSP. INKIZO
7. VERT INTWARI

GROUP II

1. SANGWE-PADER
2. PAJUDE
3. M.R.C.
4. SONOVI
5. PARIBU-INTAHEMANA
6. PRMD (ABAHUZA)
7. PML – ABANYAMWETE

GROUP III

1. KAZE – FDD
2. FNL-ICANZO
3. FROLINA – ABANYAMURYANO
4. PMP – ABAGENDERABANGA
5. PELIPE – AGAKIZA
6. PIEBU – ABANYESHAKA

GROUP IV

1. FEDS – SANGIRA
2. P.T.D. – TWUNGURUNANI
3. RADEBU
4. CDP
5. FNL – IRAGI RYA GAHUTU REMI

6. APDR – URUNANI RW'AMAHORO NOGUSUBISA HAMW

GROUP V

Civil Society

GROUP VI

Women

GROUP VII

Youth

GROUP VIII

Religious groups